



Vue actuelle

Projet

Essai de mise à sens unique des rues du village

Du concours de 2011 à la mise à l'essai en 2015

Le réaménagement des rues du village de Bernex est attendu depuis de lonques années. En effet, les conditions de sécurité ne sont pas satisfaisantes pour les usagers et le trafic de transit est trop important. De plus, un réaménagement doit également permettre de mettre en valeur cet espace public et valoriser ses commerçants, son bâti historique caractéristique tout en développant sa convivialité. En vue de répondre à ces besoins immédiats, ainsi que dans la perspective d'anticiper les changements induits par la réorganisation des lignes de transport public et le développement urbain, la commune a lancé un concours d'aménagement en 2011 dans le but de rechercher la meilleure manière d'aménager cet espace public villageois.

Une large démarche participative associant la population, des associations de riverains, les écoles, les services de l'administration, a permis la rédaction du cahier des charges de ce concours. Cette large consultation – doublée par plusieurs articles dans le journal communal – a permis de réunir une diversité d'avis et d'attentes qui ont été transmises aux équipes participant au concours d'aménagement. Une exposition intitulée «La rue à composer» s'est également tenue en parallèle à la démarche participative, permettant ainsi d'illustrer au travers d'exemples concrets, des réalisations exemplaires dans des situations plus ou moins similaires.

A l'issue d'une procédure de sélection, trois équipes ont été retenues pour proposer un projet: l'équipe Brodbeck & Roulet (br architectes, SD ingénierie, Oxalis, Citec, L. Pattaroni), l'équipe nuvolaB (nuvolaB, Allievi, B+S) et l'équipe AOSR (Arlette Ortis / Sandra Robyr, T Ingénierie, Alain Etienne, Transitec, Radiance35). Un collège d'experts, composé des autorités politiques, de professionnels (architecte, urbaniste, paysagiste...) ainsi que de représentants de la société civile, des usagers et des commerçants, a désigné à l'unanimité l'équipe nuvolaB comme lauréate du concours en proposant un projet de boucle à sens unique de la rue de Bernex et du chemin de Saule, permettant de «gagner des espaces publics au profit de l'animation urbaine et offrant un vrai changement de physionomie de la rue»1.

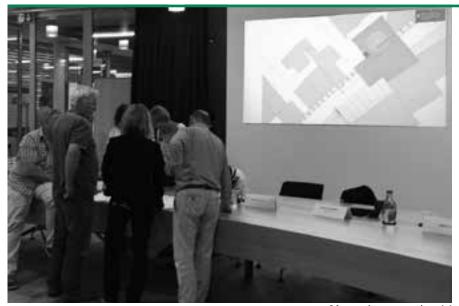
En 2013, les autorités cantonales ont annoncé le report à l'horizon 2019-2020 de l'extension du tram entre la croisée de Confignon et Bernex-Vailly. Afin de ne pas repousser davantage le réaménagement de la rue de Bernex, les autorités communales ont décidé de faire avancer celui-ci de manière indépendante de l'extension du tram. Parallèlement, durant le printemps 2014, des travaux de réfection de la conduite de gaz ont impliqué la mise à sens unique temporaire de la rue de Bernex et du chemin de Saule, mais dans un sens contraire à celui préconisé par le projet issu du concours et sans mesures d'accompagnement.

Dans la perspective de mise en œuvre du projet lauréat et compte tenu de l'importance du changement, le Conseil municipal a adopté le 25 mars 2014 à une très large majorité une résolution priant le Conseil administratif de réaliser une phase d'essai de mise en sens unique de la rue de Bernex et du chemin de Saule. L'objectif de cet essai est de tester le concept évoqué plus haut, évaluer ses impacts sur la vie du village et poursuivre la démarche de concertation avec la population et les milieux concernés. L'essai sur une période de 6 mois doit permettre de tester la mesure, tirer des enseignements et débattre, pour avoir des éléments en main pour décider de la suite. Réalisé avec des moyens modestes, moins de 3 % du coût global estimé du réaménagement complet, il ne permet toutefois pas de préfigurer le projet d'aménagement définitif, raison pour laquelle des mesures d'accompagnement ont été prévues.

La mise à sens unique permet de gagner de l'espace en faveur d'autres usages: marche, vélos, détente, rencontre, stationnement, etc. permettant ainsi de renforcer la sécurité, l'animation et la convivialité des rues du village.

La concertation au cœur du projet

Poursuivant la dynamique de concertation instaurée depuis 2011, un groupe de suivi, chargé d'accompagner le développement du projet et de contribuer à l'évaluation de l'essai, a été mis en place.



Séance du groupe de suivi

A la suite de l'appel à participation lancé durant la présentation publique du 16 octobre 2014, des représentants d'associations locales (habitants des rues de Bernex et du chemin de Saule, commerçants, parents d'élèves), des villages voisins et des partis politiques, ainsi que des experts ont été invités à participer au groupe de suivi. Ce sont ainsi différentes sensibilités qui sont réunies autour de la même table pour ensemble chercher les meilleures solutions. En janvier 2015, le groupe composé de 27 personnes s'est réuni pour la première fois.

Depuis, le groupe de suivi s'est rencontré à six reprises lors de séances organisées à la Mairie de Bernex. Ces séances ont permis de débattre des choix en matière d'aménagement (stationnement, cycles, piétons), de discuter des moyens d'évaluation, de proposer des aménagements temporaires et des mesures d'accompagnement pendant la phase d'essai, etc. D'autres séances seront organisées durant la phase d'essai permettant d'assurer le suivi de l'évaluation et de proposer des mesures d'accompagnement supplémentaires, si nécessaire.

En parallèle, les mandataires ont travaillé à l'élaboration du projet d'essai, prenant en considération les demandes et propositions du groupe de suivi et s'assurant du respect des dispositions réglementaires et normes applicables en matière d'aménagement d'espace

public et de circulation. Le projet d'essai, composé d'un plan de détail et d'un rapport explicatif, a fait l'objet d'une consultation durant l'été 2015 des services de la Direction générale des transports (DGT), un préalable à la délivrance de l'autorisation de construire permettant la réalisation de l'essai.

Dans le but d'évaluer l'impact de la mise en sens unique en matière de circulation, de pollution sonore et de l'air, des comptages et des relevés de bruit ont été menés en juin permettant de documenter la situation actuelle. Ils seront reconduits pendant l'essai à fins de comparaison.

A l'issue de la phase d'essai, une large information publique sera organisée (journal communal et séance publique) permettant aux membres du groupe de suivi de présenter leur évaluation ainsi que de fournir des données objectives relatives aux mesures effectuées (nombre de véhicules, vitesse, bruit, etc.). Sur cette base, les autorités communales disposeront d'éléments leur permettant de prendre une décision, confirmant le projet de mise à sens unique ou le maintien des rues à double sens.

Mise à sens unique: le dispositif d'essai

Le dispositif consiste en la mise en place d'une boucle à sens unique antihoraire intégrant la rue de Bernex, le chemin de Saule, le chemin de la Vieille-Fontaine

et le chemin du Jura. Il comprend des mesures d'accompagnement, illustrées sur le plan ci-après:

- Une modification du régime des vitesses: réduction de 40km/h à 30 km/h sur l'ensemble des rues concernées.
- Des aménagements temporaires disposés sur sept zones comprenant un marquage vert et des pictogrammes au sol, des totems informatifs, des bancs et des fleurs.
- La création, sur certains tronçons, de trottoirs temporaires marqués en jaune.
- L'aménagement d'un contresens cyclable sur la rue de Bernex et sur le chemin de Saule (entre la rue de Bernex et le chemin de Paris).
- L'aménagement de nouveaux stationnements temporaires.
- Le déplacement provisoire de certains arrêts de bus.
- La valorisation des cheminements transversaux dans le village.

Démarrage, évaluation et suivi de l'essai

L'essai débutera fin septembre 2015 et s'étendra sur une durée de six mois. Les membres du groupe de suivi seront chargés d'observer le déroulement de la phase d'essai et de procéder à son évaluation. Ils auront également un rôle de relais auprès de la population. D'autres canaux permettront à la population de s'exprimer et d'apporter sa contribution.

D'une part, deux soirées «permanences» seront organisées pendant l'essai afin de récolter les propositions et doléances de la population. Le service technique et les mandataires se tiendront à votre disposition les lundis 26 octobre 2015 et 18 janvier 2016, de 17h30 à 19h30 à la Mairie.

D'autre part, des questions, des suggestions et des remarques pourront être envoyées à l'adresse courriel dédiée spécifiquement au projet d'essai: ruesdebernex@bernex.ch.

Enfin, l'exposition «La rue à composer» sera reconduite dans le hall de la Mairie pendant l'automne 2015.

